



20
TERRE
DE JEUX
24

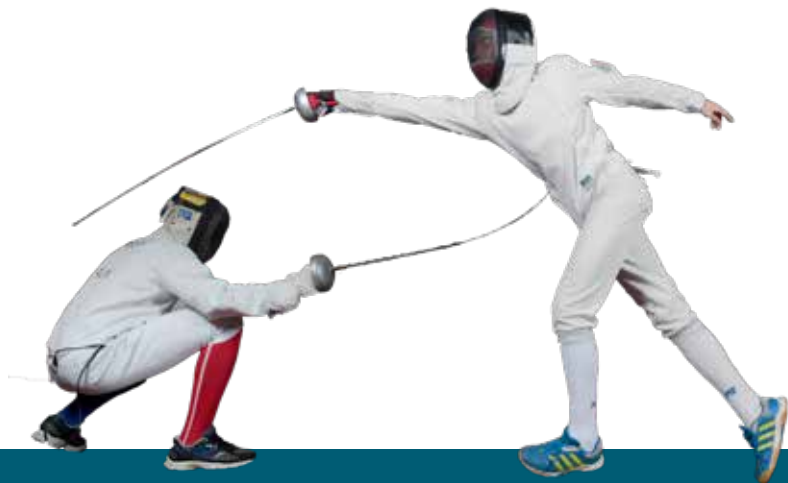
AIDES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU



BÉNÉFICIAIRES

Vous êtes sportif amateur...

- ✓ Vous êtes né et vous résidez à La Réunion
- ou
- ✓ Vous êtes né à La Réunion, vous résidez en Métropole et vos parents vivent à La Réunion
- ou
- ✓ Vous êtes né hors de La Réunion, vous résidez ou vos parents vivent à La Réunion depuis au moins 3 ans



Vous résidez à La Réunion...

Vous pouvez bénéficier :



pour la participation à un stage ou à une compétition officielle :

- si vous êtes inscrit sur les listes ministérielles
1 billet d'avion par an
- si vous faites partie de la catégorie Elite et vous êtes membre de l'équipe de France
4 billets d'avion par an
- si vous êtes qualifié pour des championnats officiels se déroulant sur plusieurs phases
1 billet d'avion supplémentaire



pour intégrer une structure de haut niveau en Métropole :

- 1 billet d'avion aller

Vous résidez en Métropole...

Vous pouvez bénéficier :



si vous êtes inscrit sur les listes ministérielles ou stagiaire d'une structure de haut niveau :

- 1 billet d'avion par an pour un ressourcement familial à La Réunion
- 1 billet d'avion pour un retour définitif

Vous êtes éligible si...

✓ Votre revenu fiscal de référence ne dépasse pas 22 000 € par an

ou

✓ Vous êtes rattaché au foyer fiscal de vos parents, et leur revenu fiscal de référence par an ne dépasse pas :

- Foyer avec 1 enfant à charge : **32 000 €**
- Foyer avec 2 enfants à charge : **37 000 €**
- Foyer avec 3 enfants à charge : **42 000 €**
- Foyer avec 4 enfants et plus à charge : **47 000 €**

Vous pouvez bénéficier d'une bourse trimestrielle :

- Elite : **1 300 €**
- Senior : **1 000 €**
- Relève : **800 €**
- Reconversion : **700 €**
- Collectifs nationaux : **500 €**
- Stagiaires des structures de haut niveau : **950 €**



PRIMES

Vous êtes âgé de moins de 35 ans, vous êtes médaillé dans une discipline reconnue de haut niveau...

Vous pouvez bénéficier d'une prime aux résultats :

Championnat du monde	1 ^{er} : 2 300 € 2 ^{ème} : 1 850 € 3 ^{ème} : 1 550 €	Championnat de France (Catégorie la plus élevée)	1 ^{er} : 900 € 2 ^{ème} : 700 € 3 ^{ème} : 400 €
Championnat du monde jeunes / Championnat du monde universitaire	1 ^{er} : 1 800 € 2 ^{ème} : 1 500 € 3 ^{ème} : 1 200 €	Championnat de France de Nationale 2, de Division 2, Championnat Jeunes de U15 à U 20	1 ^{er} : 700 € 2 ^{ème} : 400 € 3 ^{ème} : 300 €
Championnat d'Europe	1 ^{er} : 1 550 € 2 ^{ème} : 1 100 € 3 ^{ème} : 900 €	Championnat de France de Nationale 3 ou Division 3, Interligues, intercomités, interclubs, Interpôles	1 ^{er} : 500 € 2 ^{ème} : 300 € 3 ^{ème} : 200 €
Championnat d'Europe jeunes / Championnat d'Europe universitaire	1 ^{er} : 1 200 € 2 ^{ème} : 900 € 3 ^{ème} : 750 €	Championnat de France universitaire	1 ^{er} : 750 € 2 ^{ème} : 450 € 3 ^{ème} : 350 €
		Championnat de France UNSS	1 ^{er} : 400 € 2 ^{ème} : 250 € 3 ^{ème} : 160 €

Vous réalisez un nouveau record homologué...

Vous pouvez prétendre à :

Mondial : **1 550 €**

Européen : **800 €**

National : **350 €**

Vous participez aux Jeux olympiques ou paralympiques...

- ✓ vous pouvez prétendre à une prime de qualification : **1 200 €**
- ✓ vous avez réalisé un podium : Or : **3 000 €** / Argent : **2 300 €** / Bronze : **1 800 €**
- ✓ vous êtes finaliste : **1 400 €**



Vous avez entre 12 et 18 ans...

vous avez réalisé les minimas qualificatifs et/ou vous êtes sélectionné par la ligue ou le comité pour participer à des compétitions officielles dans une discipline reconnue de haut niveau,

vous avez droit une fois par an à :

une aide forfaitaire de 400 €
pour votre déplacement aérien

Vous êtes sportif collégien...

Vous intégrez une structure de haut niveau en Métropole ou un centre de formation agréé d'un club professionnel,

vous avez droit à :

1 000 € pour les frais d'installation

La vraie force,
c'est d'y croire.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Culture et du Sport

Service des sports

7 bis rue Mazagran 97488 SAINT-DENIS Cedex

Tél. 0262 94 87 30 Email : sports@cg974.fr